

FO

LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE

Pour vous aider Pour vous défendre

Elections du 11 mars 2008 à la **CAP Nationale**
du corps des Adjointes Techniques



FORCE OUVRIÈRE

1^{re} force syndicale au ministère de l'Intérieur
(Secrétariat général) toutes filières confondues

MAJORITAIRE grâce à vous

dans la catégorie C technique avec :

• AST/ISIM	45,38 %	} 47,60% des voix et 12 sièges sur 24 aux CAP nationales
• Conducteurs	46,86 %	
• Chefs de garage	43,90 %	
• OP	52,26 %	
• MO	47,76 %	

Notre priorité :
**des avancements et des promotions
plus nombreux et plus rapides**

Les salaires : Pour une amélioration significative du pouvoir d'achat !

- Augmentation du traitement brut et du régime indemnitaire (TMO) avec alignement sur les primes de l'administration centrale, puis sur celles des finances
- Refonte et revalorisation de la grille indiciaire avec intégration des primes et indemnités
- Révision à la hausse du montant des permanences, des astreintes, des interventions et des heures supplémentaires (actuellement moins bien payées que l'heure normale de travail !)

La Carrière, les Promotions : Obtenir enfin une véritable politique de promotion professionnelle !

- Augmentation des avancements au choix pour un accès automatique de tous les adjoints techniques aux grades supérieurs
- Transformation des postes d'APST (emploi devenu éjectable et à durée déterminée avec la fusion, ce que seul FO dénonce !) en promotions au grade de contrôleurs (double avantage : grille indiciaire + primes de catégorie B)
- Créations supplémentaires de postes de contrôleurs (catégorie B) réservés aux adjoints techniques (comme cela a été possible pour les collègues de la catégorie C des SIC de notre ministère) et permettre au plus grand nombre d'être promu au grade de contrôleur en fin de carrière
- Accès à l'échelon supérieur pour tous sur la base de la durée minimale, comme dans la Fonction Publique Territoriale
- Amélioration et diversification de l'offre de formation pour favoriser la progression de carrière et obligation pour la hiérarchie d'autoriser les adjoints techniques à participer aux formations
- Augmentation des recrutements d'adjoints techniques pour pallier le sous-effectif chronique et éviter le recours à

L'emploi et les conditions de travail : Refus de la flexibilité et de la polyvalence à outrance !

l'externalisation des tâches, c'est-à-dire leur privatisation

- Réactualisation et amélioration indispensable du RIPTS (règlement intérieur des personnels techniques et de service)
- Redéfinition claire des fiches de postes pour éviter toute dérive et tout débordement, avec passage dans les CTP
- Respect des plages horaires de travail et des garanties minimales de repos
- Respect des conditions d'hygiène et de sécurité dans les ateliers
- Condamnation sans appel du harcèlement et défense des agents qui le subissent.

FORCE OUVRIÈRE

DES REPRÉSENTANTS EN CAP
DE TOUS LES ANCIENS CORPS
ET DE TOUS LES SGAP



FORCE OUVRIÈRE

DES REPRÉSENTANTS EN CAP
FORMÉS ET EXPÉRIMENTÉS



FORCE OUVRIÈRE

DES CAP PRÉPARÉES AVEC SÉRIEUX
ET PROFESSIONNALISME



Vos représentants FO savent se faire entendre !

Adjoints techniques principaux de 1^{re} classe



Jean-Marcel JACOMMO
Préf. Loire
SGAP Lyon
ex-chef de garage pat



Gilles PASSAGNE
Préf. Nord
SGAP Lille
ex-MOP



Daniel QUESADA
Préf. Var
SGAP Marseille
ex-ISIM classe Except.



Katy GARREL
Préf. Sarthe
SGAP Rennes
ex-MOP

Adjoints techniques principaux de 2^e classe



Didier PIZOIRD
Préf. Vaucluse
SGAP Marseille
ex-maître-ouvrier



Philippe SCHINELLI
Ministère
Huissier de la Ministre
ex-ISIM 1



Olivier PEYNAUD
Préf. Haute-Vienne
SGAP Bordeaux
ex-chef de garage



Pascal VILLE
Préf. Allier
SGAP Lyon
ex-ISIM 1

Adjoints techniques de 1^{re} classe



Jean-Claude GAUFFRE
Préf. Hauts-de-Seine
SGAP Paris
ex-conducteur hors cat.



Charles FRANCIETTA
Préf. Police / Parc auto
SGAP Paris
ex-OP



Patrick RATEAU
Préf. Yvelines
SGAP Versailles
ex-OPP



Alain MOREL
Préf. Nord
SGAP Lille
ex-conducteur hors cat.



Hubert MÉNIGOZ
Préf. Haute-Saône
SGAP Metz
ex-OPP



Eric ZAGUEDOON
Ministère
DSIC
ex-ISIM 2

Adjoints techniques de 2^e classe



Dominique SAINVIL
Préf. Martinique
SGAP Paris
ex-AST



Joachim PAIS DA COSTA
Préf. Dordogne
SGAP Bordeaux
ex-conducteur 1^{re} cat.



Sylvie KRATZ
Préf. Moselle
SGAP Metz
ex-conducteur 1^{re} cat.



Patrick CHAMPEAU
Préf. Maine-et-Loire
SGAP Rennes
ex-conducteur 1^{re} cat.



Karl VEFOUR
Préf. Réunion
SGAP Paris
ex-conducteur 1^{re} cat.



Frédéric BUSSELOT
Ministère
DLPAJ
ex-AST

Le 11 mars 2008*

VOTEZ pour des candidats libres, indépendants et déterminés

VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIÈRE

Liste entière sans rature, ni surcharge

* Attention : VOTE le 10 mars 2008 en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon

Pourquoi seul FO a voté contre la fusion du «C» technique ?

Fort de votre soutien total et de votre confiance sans cesse renouvelée, **FO, syndicat majoritaire, a été le seul syndicat représentatif du MIOMCT à s'opposer à la création des corps des adjoints techniques pour les raisons suivantes :**

- cette réforme favorise la polyvalence accrue des tâches et la flexibilité des personnels,
- cette réforme ne s'accompagne pas d'une augmentation des salaires alors que la charge de travail s'accroît,
- cette réforme ne donne pas de véritables perspectives d'avenir pour vous, à cause des faibles taux de promotions proposées,
- cette réforme constitue un véritable manque de considération pour les personnels techniques par rapport aux administratifs.

C'est parce que **F.O. défend vraiment vos intérêts et pas ceux de l'administration** que nous avons refusé de voter cette réforme injuste ! **Soutenez-nous encore.**

Pourquoi les autres syndicats ont voté pour cette réforme ?

Les autres syndicats, minoritaires chez les techniques, ont soutenu cette réforme essentiellement pour les raisons suivantes :

- méconnaissance des métiers techniques,
- volonté affichée de certains de soutenir systématiquement l'administration,
- idéologie de certains syndicats qui souhaitent voir privatiser la filière technique,
- absence d'intérêt de certains syndicats corporatistes vis-à-vis des personnels techniques.

**Sanctionnez-les !
Ils vous ont déjà abandonnés !!!**

Votez FO
le syndicat qui reste un syndicat !

Pour peser dans les négociations avec l'Administration, renouvelez votre confiance à **FORCE OUVRIERE, 1^{re} force syndicale du ministère de l'intérieur (SG).**

Une seule priorité pour FO

L'accession automatique de tous les Adjointes techniques au grade supérieur et la promotion du plus grand nombre au grade de contrôleur avant la fin de votre carrière !

Pour y parvenir, un vote sanction s'impose :

Sanction à l'encontre des «pseudos» syndicats :

- qui ont pénalisé les personnels de catégorie C en acceptant, des années durant, une répartition inéquitable des primes (TMO) au détriment de la catégorie C qui a reçu les miettes
- qui ont voté pour la fusion de la catégorie C technique, avec pour conséquence toujours plus de polyvalence et de flexibilité
- qui ont sacrifié la catégorie C technique en acceptant des taux d'avancement pour vous, largement inférieurs à ceux des administratifs, des sous-préfets (32%) et aussi des adjointes techniques de la police nationale ! SCANDALEUX !

Seuls vos représentants FO s'y sont opposés dans les CTP nationaux parce que FO défend vraiment vos intérêts et pas ceux de l'administration !

Jugez vous-même à quel point ces «pseudos» syndicats vous ont abandonnés :

Vos taux d'avancement 2007 sur lesquels seul FO a voté CONTRE !		Taux d'avancement 2007 C techniques Police Nationale		Taux d'avancement 2007 C administratifs (hors police)	
Chef de garage pal MOP	8%	25%	Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	12,90%	Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe
ISIM classe Except.	6%	25%		12,90%	
	8%	25%		12,90%	
Chef de garage	1,20% (choix) 4,80% (choix+concours)	15,80%	Adjoint technique principal de 2 ^e cl.	15,50%	Adjoint administratif principal de 2 ^e cl.
ISIM 1^{re} classe	11%	15,80%		15,50%	
Conducteur HC OPP	12%	15,70%	Adjoint technique de 1 ^{re} classe	33%	Adjoint administratif de 1 ^{re} classe
I.S.I.M 2^e classe	8%	15,70%		33%	
	12%	15,70%	33%		

FO détient grâce à vous 50% des sièges aux CAP nationales de la catégorie C technique, pour mieux vous aider et vous défendre.

Confortez la position de FO

Ne dispersez pas vos voix, elles seraient perdues

Un seul tour, le 11 mars 2008*

*Nous comptons sur vous,
comme vous pouvez compter
sur nous.*

Bruno LANDRI
FO Préfectures

Edmond AÏCHOUN
FO Centrale
Ministère Intérieur Outre-Mer

* Attention : VOTE le 10 mars 2008 en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon

Comment voter ?

Important : votez pour la liste entière, sans rature, ni surcharge, sous peine de nullité.

- à l'urne de 8 h. 30 à 16 h.30,
- par correspondance, si vous n'êtes pas en fonction au siège du bureau de vote, ou si vous êtes empêché.

Libres !
Indépendants !
Déterminés !

FO
la force syndicale